

Initiatives ministérielles

Je pense, monsieur le Président, que même si on est d'accord avec le contrôle du déficit, même si nous sommes d'accord que certaines mesures devaient être prises, il y a des éléments qui sont acceptables. Je pense en particulier à la limitation de la croissance des dépenses dans les provinces les plus riches. Elles sont acceptables, mais elles sont mises dans un contexte qui rend leur gestion presque impossible parce que non seulement on limite les provinces, mais on leur transfère tout le coût de la récession. Donc, monsieur le Président, nous allons devoir nous objecter à la plupart des éléments contenus dans ce projet de loi.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à l'honorable député de Rosemont. Il a très bien décrit la condition actuelle de l'économie. Cependant, j'éprouve un problème vis-à-vis le discours du député. À mon avis, la confiance de ceux qui investissent dans l'économie du pays est très fragile maintenant. Il y a plusieurs raisons à cela, bien sûr, mais je crois que l'une de ces raisons est la difficulté que nous connaissons maintenant avec les discussions sur la Constitution. Je pense que les propos tenus par les séparatistes n'aident pas l'économie du pays en ce moment. L'honorable député croit-il que les propos tenus par les séparatistes sont bénéfiques pour l'économie du Canada en ce moment?

M. Benoît Tremblay (Rosemont): Monsieur le Président, je ferai remarquer que la croissance des investissements des entreprises dans la période récente des années 1980 a été excellente au Canada. Et, peut-être avec trop d'optimisme, c'est précisément ce type de personnes qui ont décidé de créer la crise constitutionnelle. On nous regarde maintenant comme si nous avons créé la crise constitutionnelle. Eh bien non, monsieur le Président, il y avait un processus d'entrepris, et ce processus a été remis en cause par des gens qui n'ont peut-être pas pensé plus loin que leur nez. Cela dit, il est bien clair que la situation actuelle concernant les investissements est beaucoup plus liée à l'incertitude sur la capacité de remettre la confiance chez les consommateurs qui sont fortement endettés, le transfert vers les provinces d'un fardeau fiscal, d'un fardeau de coûts très important. Donc on sait bien que leur marge de manoeuvre pour relancer l'économie est très faible, la capacité d'emprunt des consommateurs est faible, et la reprise américaine. Il faut comprendre que, pour la première fois, nous avons créé une récession canadienne avant la récession américaine. Le Canada a toujours suivi la récession américaine. Eh bien maintenant, cette fois-ci, pour contrer l'inflation, nous avons créé une récession avant la récession américaine, en espérant peut-être en sortir avant les États-Unis.

C'était absolument ne pas compter sur le fait que la relance américaine est indispensable, étant donné le niveau de nos exportations, à la relance de l'économie canadienne.

Donc, la faiblesse de la croissance américaine amène une faiblesse de la croissance de nos exportations. Pour la première fois en 15 ans, on a connu un déficit commercial au Canada. Donc, je pense qu'on est en train de payer l'irresponsabilité du gouvernement fédéral depuis le début des années 1980. Et je suis relativement sympathique aux efforts qui ont été faits pour contrôler le déficit. Le problème fondamental que j'y vois, ce n'est pas la nécessité du contrôle de déficit, mais c'est la façon dont c'est fait. En transférant le déficit vers les provinces et vers les municipalités, on amène une augmentation considérable de taxes et on se retrouve, par exemple, avec une inflation, dans le secteur privé, à peu près nulle au Québec et une inflation en chiffres de 7 p. 100. Pourquoi? Parce que le gouvernement a décidé de limiter son déficit au Québec, d'augmenter considérablement les taxes, de transférer les coûts aux municipalités qui augmentent les taxes et de doubler les frais de scolarité.

Donc, au bout du compte, on a une inflation créée par le gouvernement qui est en fait créée par les transferts des responsabilités du gouvernement fédéral vers les provinces. Et pour ce qui est de l'investissement à moyen terme au Québec, je vous dirais que nous sommes très optimistes et encore davantage optimistes dans le contexte de la souveraineté.

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canada): Monsieur le Président, le député nous dit que si ce projet de loi était adopté, le Québec ne recevrait plus d'argent pour la santé et l'éducation, pour les programmes établis. De plus, le député nous dit qu'il n'est pas d'accord avec la manière dont le gouvernement s'y prend pour combattre le déficit, et nous sommes d'accord. Nous, du Parti libéral, avons dit à maintes reprises ici à la Chambre qu'on n'était pas d'accord avec la stratégie du gouvernement de transférer son déficit aux provinces et aux municipalités. Nous sommes d'accord sur ce point, mais avec son projet de souveraineté qui fera en sorte que le Québec ne recevrait plus de transferts du fédéral, et surtout à cause du fait que les taxes au Québec sont déjà parmi les plus élevées au Canada, est-ce qu'il pense que dans une situation d'économie compétitive, que le Québec, qui a déjà de la difficulté à accepter la réduction des transferts que va provoquer ce projet de loi, ne sera pas plus désavantagé s'il accepte de ne plus recevoir de transferts, en plus d'être obligé de combler une grande partie du déficit qu'il a accumulé au niveau fédéral, advenant le cas où il deviendrait indépendant?